

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association les Petits Gourmands

Le **vingt-six novembre deux milles vingt-deux à dix heures**, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport moral et financier
- 2) Approbation du budget
- 3) Renouvellement complet du bureau, ou à défaut cession de gestion du service en faveur de la municipalité.

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport financier. L'ensemble des pièces seront envoyées par mail et mis à disposition sur le site internet de l'association. Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- les problématiques causées par la proposition de choix en entrée et dessert du CP au CM2
- le projet d'accompagnement par l'association Campus Fertile
- le non renouvellement du bureau et donc le devenir du service de restauration scolaire

A l'issue du débat entre les membres, mais aussi les partenaires invités :

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'assemblée générale adopte la délibération

Résolution 2 : Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget

Résolution 3 : la municipalité va travailler à la reprise de gestion du service pour être opérationnel au plus vite

Résolution 4 : programmer une assemblée générale extraordinaire, pour cession de service et dissolution de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Le Président de séance – La trésorière de séance

Mr Normand - Mme Anquetil